

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 32
Pouvoirs : 9
Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 07/04/2022

Le 14 avril 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND,

Absents excusés : Gabriel AUMONIER (Pouvoir Valérie BOYER), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir Patrick NABETH), Frédéric VALLOS (Pouvoir Marc PECHOUX), Catherine VIGNON (Pouvoir Marcel BABAD).

Secrétaire de séance : Jean-Jacques DUMONT.

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement collectif – Budget Primitif 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n° 2021C20 en date du 25 février 2021 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,
Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2022,

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, présente au Conseil communautaire le projet de Budget Primitif 2022 du Budget Assainissement collectif comprenant les propositions nouvelles suivantes :

Sections	Montant
Fonctionnement dépenses	7 467 646,17
Fonctionnement recettes	7 467 646,17
Investissement dépenses (hors RAR)	8 496 510,05
Investissement recettes (hors RAR)	9 003 642,77

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 31/03/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** le Budget Primitif du Budget Assainissement collectif pour 2022 tel que présenté ci-dessus.

19 AVR. 2022

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220414-2022C61-FI
Affichage le : 19 AVR. 2022

A Trévoux, le 14/04/2022

Le Président,
Marc PECHOUX



